

Saint-Martin-d'Hères, le jeudi 18 avril 2024

Monsieur l'administrateur provisoire de l'Université
Grenoble Alpes

à

Mesdames et messieurs les membres élus et désignés au
conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes

**Convocation à la réunion des membres élus et désignés
au conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes**

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion des membres élus et désignés au conseil d'administration qui se tiendra le :

Mardi 30 avril 2024

De 9h à 12h

Auditorium

Rez-de-chaussée du bâtiment IMAG

150 place du Torrent

Domaine universitaire de Saint-Martin-d'Hères

L'ordre du jour est le suivant :

- 1. Désignation de trois personnalités extérieures qualifiées sur proposition de l'ENSAG – UGA, des membres élus et des représentants des collectivités territoriales, du CROUS, et des organismes de recherche du conseil d'administration.**

Si vous ne pouvez pas être présent à cette séance, vous avez la possibilité de donner une procuration à un membre de l'instance, quel que soit son collègue. A cet effet, je vous rappelle que nul ne peut être porteur de plus d'une procuration.

Un membre titulaire désigné qui ne pourra pas être présent, est prié d'informer son suppléant afin qu'il puisse assister à cette séance en son absence. En cas d'absence de ce dernier, le membre titulaire désigné a la possibilité de donner une procuration à un membre de l'instance, quel que soit son collègue.

Un étudiant titulaire qui ne pourra pas être présent, est prié d'informer son suppléant afin qu'il puisse assister à cette séance en son absence. En cas d'absence de ce dernier, l'étudiant titulaire a la possibilité de donner une procuration à un membre de l'instance, quel que soit son collègue.



Jean-Christophe CAMART